

## Communiqué de presse

Les préparations magistrales : des médicaments d'avenir

### Besoin d'un traitement personnalisé ? Pensez « magistrale » !

Bruxelles, le 2 décembre 2016 – **Les préparations magistrales occupent une place importante dans l'arsenal thérapeutique à la disposition des médecins. Chaque année, elles améliorent la qualité de vie de très nombreux patients, en répondant à des besoins spécifiques ou en réduisant le coût de leur traitement. Elles permettent parfois de résoudre des situations extrêmement critiques.**

« *Thomas a aujourd'hui 9 ans. C'est un enfant joyeux, inventif et curieux. Depuis qu'il est petit, son pharmacien lui prépare un sirop contre l'hypertension à base de candésartan. Car Thomas souffre d'une malformation congénitale au rein gauche, qui provoque une hausse de sa tension artérielle. En collaboration avec son néphrologue, son pharmacien adapte régulièrement le dosage du sirop à l'évolution de son poids. Il bénéficie ainsi d'un traitement personnalisé, qu'il peut aussi avaler sans difficulté. En Belgique, les spécialités à base de candésartan ne sont disponibles que sous forme de comprimés, à des dosages inadaptés pour les jeunes enfants.* »

L'histoire de Thomas est basée sur l'un des nombreux « cas vécus » récoltés par l'APB dans le cadre d'une enquête menée auprès de ses membres. Elle illustre l'un des intérêts majeurs des préparations réalisées par les pharmaciens, à savoir l'adaptation du dosage et de la forme d'administration d'un médicament en vue de répondre au besoin spécifique d'un patient. La [Fiche Info Magistrale](#) jointe à ce communiqué présente une série d'autres cas vécus, représentatifs de différents domaines d'intérêt de la préparation magistrale.

#### Un mini-film pour informer le grand public

Mais au fond, qu'est-ce qu'une préparation magistrale ? Et dans quels types de situation constitue-t-elle une alternative intéressante pour le patient ? En moins de deux minutes, un mini-film d'animation répond dorénavant de façon simple à ces questions. Diffusé sur les réseaux sociaux, ce film peut également être visionné sur [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be), où le grand public trouvera réponse à d'autres questions fréquentes sur les préparations.

#### La qualité au rendez-vous !

« *Si les pharmaciens réalisent des préparations depuis des siècles, les préparations magistrales d'aujourd'hui sont réalisées dans des conditions optimales, sur base de formules validées, suivant des règles de préparation strictes, avec des matières premières contrôlées et des instruments très précis, afin de garantir des médicaments de qualité irréprochable.* » Extraite du mini-film d'animation, cette longue phrase plante le décor en matière de qualité des préparations. Grâce notamment au *Formulaire Thérapeutique Magistral*, au *Guide des Bonnes Pratiques Pharmaceutiques Officinales*, à l'expertise du pharmacien et au *Manuel de Qualité* mis en œuvre dans sa pharmacie, les patients ont l'assurance de recevoir des préparations réalisées dans les règles de l'art et conformes aux normes de qualité en vigueur.

#### Une « charte » pour garantir l'avenir de la préparation magistrale

La médecine et les médicaments de demain seront de plus en plus personnalisés. Grâce à leurs compétences de « préparateurs de médicaments », les pharmaciens sont à même d'apporter une contribution majeure à cette personnalisation des traitements. A condition que la préparation magistrale reste un domaine d'activité viable pour la pharmacie. Publiée ce vendredi et jointe à ce communiqué, une [« Charte de la préparation magistrale »](#) identifie les problèmes empêchant actuellement d'exploiter tout le potentiel offert par les préparations réalisées par les pharmaciens. Cette charte, qui vise à (re)sensibiliser toutes les parties prenantes – patients, médecins, décideurs politiques et autorités compétentes – à l'importance du sujet, formule une série de solutions concrètes qui permettraient de résoudre ces problèmes. Des solutions souvent beaucoup plus simples qu'on ne le pense !

Pour tout complément d'information, les porte-parole de l'APB se tiennent à votre disposition :

Alain Chaspierre (FR): 0476/66 43 59 – [alain.chaspierre@apb.be](mailto:alain.chaspierre@apb.be)

Jan Depoorter (NL) : 0486/34 31 26 – [jan.depoorter@apb.be](mailto:jan.depoorter@apb.be)

#### A propos de l'APB

L'Association Pharmaceutique Belge (APB) est la fédération nationale regroupant les unions professionnelles belges des pharmaciens d'officine indépendants. A ce titre, elle représente environ 90% du corps pharmaceutique en Belgique. L'APB soutient ses membres dans leur pratique quotidienne, tout en développant et valorisant l'exercice libéral de la profession de pharmacien indépendant. L'APB a pour mission de stimuler, développer et promouvoir la valeur ajoutée du pharmacien d'officine au bénéfice de la santé et des intérêts du patient de manière à contribuer à une meilleure santé publique.

**Pour en savoir plus, consultez [www.apb.be](http://www.apb.be).**